Korema®

Pour bien commencer la protection des céréales

BASF
The Chemical Company

LA PROTECTION FONGICIDE DOIT EN PRIORITÉ SE RAISONNER AVANT L'APPARITION DES SYMPTÔMES.

La septoriose contamine les feuilles supérieures de la céréale par effet «splashing» des gouttes de pluie à partir des feuilles du bas.

- ***Il est important d'éviter la mise en place d'un « pied de cuve » sur les feuilles basses.***

La F2 contribue à 85% du rendement avec la F1 et l'épi.

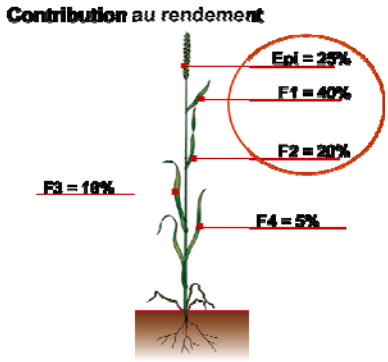

- ***Il convient donc de protéger la F2 des maladies comme la septoriose et la rouille brune.***

Dès le stade 2 nœuds de la céréale, la F2 est présente. Il s'agit alors de la dernière feuille sortie.

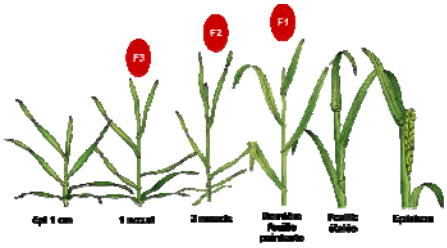

- ***Il est nécessaire de construire la protection fongicide avant le stade 2 nœuds.***

Recommandations

Cette année l'inoculum de septoriose est très élevé en Midi-Pyrénées.
La septoriose est déjà présente sur les feuilles basses.

Compte tenu du stade actuel des céréales, **dès début avril**, il convient d'intervenir* stade 1-2 nœuds avec :

Korema® à 1,5 L/ha
Korema® 1,25 L/ha + Pyros® EW 0,7 L/ha

Ceci vous permettra de préserver l'état sanitaire de la céréale contre la septoriose et la rouille brune. Une protection à partir de dernière feuille étalée devra s'envisager selon l'évolution de la maladie*

**se référer au BSV*

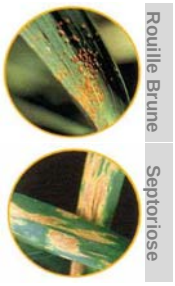

Korema® : marque déposée BASF. Autorisation de vente : n° 2090092. Composition : 37,5 g/L d'époxiconazole + 27,5 g/L de metconazole. Formulation : Concentré émulsionnable (EC). Usages et doses autorisés :BLÉS : septorioses, rouilles brune et jaune, fusarioses des épis, helminthosporiose : 3L/ha. ORGES : rhynchosporiose, helminthosporiose, rouille naine : 2L/ha. TRITICALE : septorioses, rouilles brune et jaune, fusarioses des épis : 3L/ha. SEIGLES : rhynchosporiose, rouille brune : 2L/ha. AVOINES : rouille couronnée : 3L/ha.

Classement :

Attention. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H351 : susceptible de provoquer le cancer. H361fd : susceptible de nuire à la fertilité susceptible de nuire au foetus. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Distance aux aires non cultivées adjacentes : Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure d'une aire non cultivée adjacente. Nombre maximum d'applications : 2/an. Délai avant récolte : 35 jours. Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures après traitement.

Pyros EW® : Marque déposée BASF. Autorisation de vente : n° 9300305. Composition : prochloraze (450 g/l)

Classement toxicologique :

Attention. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Usages et doses autorisés : BLÉS : piétin-verse : 1,33 L/ha ; oïdium, septorioses, fusarioses des épis : 1 L/ha. ORGES : oïdium, rhynchosporiose, helminthosporiose : 1 L/ha. Zone Non Traitée : 5 m (distance par rapport aux points d'eau). Délai avant récolte : 42 jours. Délai de rentrée dans les parcelles : 6 h après traitement.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Avril 2013. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N° Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 832CFFE0413SUD.

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N° Azur 0 810 02 40 33 ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phytattitude N° Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0810 12 18 00 ou www.adivalor.fr

Retrouvez plus d'informations sur le site : www.agro.basf.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.